

COMMUNE DE FAREINS
-°-°-°-°-°-°-
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 juillet 2022

Date de convocation : le 22 juin 2022

Membres du Conseil en exercice : 19

Membres du Conseil Municipal présents ou représentés à la réunion : 16

Présents ou Représentés :

- CHANAY Frédéric
- DELPRAT Julien
- DUMOULIN Yves
- DUPUY Fabienne
- FAIPEUR Michel
- FARNIER Franck
- Katia FIOC
- GUILLAUD Fabienne
- GUYOT Jean Pierre
- JEANNEY Michelle
- MENARD Geneviève
- NOAILLY Jean Louis
- PICHOURON Delphine
- RIGAUD Aline
- RONJON Sylvain
- SIMON André

Absents ou Excusés : Julien BRES, LAQUAIS Laetitia, NUGUES Vanessa

Secrétaire de séance : Franck FARNIER

2022-15

TARIFS DE LA CANTINE

Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs de la cantine comme suit à compter du 1^{er} septembre 2022 :

- 4.90 euros pour les habitants de la commune,
- 5.40 euros pour les familles extérieures à Fareins,
 Pour les enfants présentant des allergies alimentaires :
- 2.10 euros pour les habitants de la commune,

- 2.30 euros pour les familles extérieures à Fareins
- **9.50 euros** le prix du repas pris si la famille n'a pas fait de réservation préalable ou si elle n'a pas eu de validation de sa réservation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les tarifs ci-dessus proposés.

Vote : 16 votes favorables

Délibération rendue exécutoire
Par transmission en préfecture le... 11.07.22..
Réception en préfecture le... 11.07.22.....
Publication le... 11.07.22.....

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre les membres présents
Copie Certifiée conforme

Fareins le 05/07/2022

Le Maire,

Yves DUMOULIN

